DEPARTEMENT DU LOT **2015-14**

MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
RÉUNION DU 30 avril 2015

L'an deux mil quinze, le trente avril, à dix huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Etaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Anthony HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU et Christelle SOUQUES-MIAN.
Était excusée : Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE
Secrétaire de séance : Anthony Henras

DÉCLASSEMENT DE LA PARTIE HAUTE DE LA VOIE COMMUNALE DITE « RUE N°3 »

Monsieur Le Maire fait lecture de la délibération du 25 juillet 2013 portant sur une procédure d'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin appelé « Rue N°3 ».

Il fait également lecture de l'Arrêté d'enquête publique en vue du déclassement de la partie haute de la voie communale dite « Rue n°3 » et de désignation d'un commissaire-enquêteur du 17 janvier 2014.

Puis fait lecture de l'avis du commissaire-enquêteur en date du 3 mars 2014.

Vu la délibération du 25 juillet 2014 portant sur une procédure d'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin appelé « Rue N°3 ».

Vu l'Arrêté d'enquête publique en vue du déclassement de la partie haute de la voie communale dite « Rue n°3 » et de désignation d'un commissaire-enquêteur du 17 janvier 2014.

Vu l'avis du commissaire-enquêteur en date du 3 mars 2014

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE à l'unanimité des suffrages exprimés,

-de **REPORTER** la décision lors d'une séance prochaine.

POUR: 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 30/04/2015
Le Maire,
Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 05/05/2015
Le Maire, Albert Castadot